Diplôme National du Brevet, session 2014

CONSIGNES A TRANSMETTRE

LORS DE LA DISTRIBUTION DES CONVOCATIONS AUX CANDIDATS

Dans le cadre des épreuves de la session 2014 du Diplôme National du Brevet, vous devez vous munir des fournitures suivantes :

* Agrafeuse,
* Rapporteur,
* Règle graduée,
* Equerre,
* Compas,
* Gomme,
* Crayons ou feutres de couleurs.

L’utilisation des téléphones portables, smartphones ou tout autre appareil électronique est strictement interdite. Aussi, les candidats sont invités à se munir d’une montre non connectée.

Pour la REDACTION de l’épreuve de Français (2eme partie), l’usage d’un dictionnaire de langue française est autorisé

**Sauf mention contraire précisée en en-tête des sujets, et pour les épreuves autres que celles de langues vivantes étrangères,** l’utilisation de la calculatrice est autorisée : calculatrices de poche, ycompris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu’il ne soit pas fait usage d’imprimante. Le candidat n’utilise qu’une machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient de connaitre une défaillance, ilpeut la remplacer par une autre.

Afin de prévenir tout risque de fraude, **sont interdits, les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs, ainsi que les échanges d’informations par l’intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices**. ( circulaire n°99-186 du 16/11/1999).